



Conseil municipal de Sèvremoine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 67
Nombre de Conseillers municipaux présents : 60
Date de la convocation : vendredi 18 septembre 2026
Délibération n° : DCM_2026_192
Matière 5.7.7

Le jeudi 24 septembre deux mille vingt-six, à 20h00, le Conseil municipal de Sèvremoine, s'est réuni, en séance publique, au nombre prescrit par la loi, à la Renaudière, Espace Renaudin, allée de la Riverette, sous la présidence de Richard Cesbron, Maire.

Conseillers municipaux présents : (60)

Caroline Airiau, Denis Allaire, Elisabeth Amiot, Antoine Babin, Philippe Bâcle, Nicolas Bahuaud, Evelyne Baumard, Amélie Bernard Le Goff, Céline Bonnin, Aurélie Boumard, Cédric Bouttier, Pierre Bredeaux, Amandine Catiau, Richard Cesbron, Delphine Chateigner, Aline Chéné, Cyrille Chiron, Laurent Cholet, Eric Chouteau, Emilie Clémenceau, Estelle Collin, Aglaé De Beauregard, Olivier De Charnacé, Alexandre De Fraissinette, Sébastien Dessein, Adrien D'Hostel, Christelle Dupuis, Christian Gaborit, Geneviève Gaillard, Patrice Gautier, Gautier Girard, Claudine Gossart, Nathalie Grasset, Emmanuel Guilloteau, Marianne Guinebretière, Amandine Hervouet, Laurence Huet Andriot, Vanessa Illan, Cédric Jeanne, Dominique Joulain, Dominique Le Courtès, Agnès Lesdéma Legal, Isabelle Maret, Nathalie Mazé, Marie Moreau, Jean-François Ouvrard, Jean-Christophe Pencolé, Didier Pohu, Julien Raveleau, Marie-Annick Renoul, Marina Retailleau, Véronique Richard, Thierry Rousselot, Nadège Sechet, Jean-Dominique Sorin, Isabelle Suteau, Jean-Luc Tilleau, Sandrine Villette, Cécile Fleurance à partir de la délibération n°DCM_2026_169 et Vincent Blanchard à partir de la délibération n° DCM_2026_177.

Conseillers municipaux absents n'ayant pas donné de délégation de vote : (5)

Martin Griffon, Christine Hamard, Antoine Leroux, Emma Sellier et Aubin Sourice.

Conseillers municipaux absents ayant donné une délégation de vote : (2)

Pour la totalité du Conseil municipal :

Hervé Koffi	Marie-Annick Renoul
Joris Raflegeau	Marina Retailleau

De la délibération n°DCM_2026_165 à la délibération n°DCM_2026_176 :

Vincent Blanchard	Emilie Clémenceau
-------------------	-------------------

Secrétaire de séance : Christian Gaborit

Convention entre Mauges Communauté et Sèvremoine pour la mise en œuvre du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) : année 2026-2027

Pièce jointe : CLEA 2026-2027

Rapporteur : Emilie Clemenceau, Adjointe à la Culture

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre d'une volonté de renforcement d'une dynamique durable et collective en faveur d'une éducation artistique partagée par le plus grand nombre, l'agglomération Mauges Communauté s'est engagée dans un contrat local d'éducation artistique (CLEA).

Ce contrat local d'éducation artistique et culturelle s'inscrit à l'échelle du territoire et de l'agglomération dans une dynamique bloc local, portée par les six communes et coordonnée et animée par Mauges Communauté.

Mauges Communauté et Sèvremoine s'associent pour l'organisation d'actions de médiation dans le cadre du CLEA.

Pour mettre en œuvre le contrat, une convention entre Mauges Communauté et la commune de Sèvremoine est établie pour l'année 2026-2027. Elle définit :

- Les modalités selon lesquelles les parties réaliseront ensemble les actions de médiation exposées plus haut ;
- Les modalités de refacturation des sommes avancées par Mauges Communauté pour le compte de la Commune dans le cadre du contrat ;
- Le principe d'émission de deux avenants par an confirmant les budgets réalisés et le reste à payer définitif pour Sèvremoine.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

VU l'avis de la Commission Culture en date du 2 septembre 2025,

VU l'avis du Bureau municipal en date du 11 septembre 2025,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à la majorité,

Etant précisé que Pierre Bredeaux ne prend pas part au vote,

Votants	Pour	Contre	Abstention
61	53	0	8

Abstention (8) : Nicolas Bahuaud, Alexandre De Frassinette, Laurence Huet Andriot, Dominique Le Courtès, Jean-François Ouvrard, Jean-Dominique Sorin, Isabelle Suteau, Sandrine Villette.

- **APPROUVE** la convention entre Mauges Communauté et Sèvremoine pour l'année 2026-2027.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention ainsi que tout document relatif à sa mise en œuvre.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les avenants relatifs aux bilans financiers.

Copie certifiée conforme au registre dument signé.

Envoyé en préfecture le 26/09/2026

Reçu en préfecture le 26/09/2026

Publié le



ID : 049-200054385-20260924-DCM_26_192-DE

Pour le Maire et par délégation :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A' followed by a long horizontal stroke.

Anne Pithon
Sèvremoine - DGS
26 sept. 2026